

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

# **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le jeudi 2 novembre 2017 —  $N^{\circ}$  288

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

La séance est ouverte à 9 h 40.
AFFAIRES COURANTES
Déclarations de députés
M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner les Journées de la psychoéducation.
Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roger Mercure, membre des Chevaliers de Colomb du conseil Charles-Bruneau n° 10748, pour sa détermination et sa générosité.
M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de féliciter M. Samuel Jason, lauréat d'un prix Leviers.
Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner la contribution d'une mairesse et de deux maires sortants de la circonscription d'Iberville.
Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de souligner le 20 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Eau Secours! La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau.
Mme Nichols (Vaudreuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jim Miron, conseiller municipal de Pincourt.
M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de souligner le 25 <sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Solidarité ethnique régionale de la Yamaska.
M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter La Ferme Pellerat (1997) inc., récipiendaire de l'Ordre national du mérite agricole.
Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le $110^{\rm e}$ anniversaire de Mme Alexina St-Pierre Loyer.
À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.
Les travaux reprennent à 10 h 01.

Moment de recueillement

# Présentation de projets de loi

M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 149 Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 149.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 998 Loi visant principalement à faciliter l'accès au marché du travail aux personnes qui font partie d'une minorité visible en raison de leur origine ethnique ou de la couleur de leur peau et à lutter contre la discrimination et le racisme

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 998.

# Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport actuariel modifiant l'évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015.

(Dépôt n° 3771-20171102)

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le bilan 2015-2016 de la mise en œuvre de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 au sein de l'administration.

(Dépôt n° 3772-20171102)

\_\_\_\_

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2016-2017 de la Commission des transports du Québec.

(Dépôt n° 3773-20171102)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 septembre 2017 par M. Lemay (Masson) concernant le paiement des frais d'équipements médicaux spécialisés pour les enfants de moins de 18 ans;

(Dépôt n° 3774-20171102)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 octobre 2017 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) concernant l'ouverture d'une nouvelle clinique et l'embauche de nouveaux médecins dans Hochelaga-Maisonneuve.

(Dépôt n° 3775-20171102)

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin de l'élection partielle du 2 octobre 2017 dans la circonscription électorale de Louis-Hébert.

(Dépôt n° 3776-20171102)

## Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

# Motions sans préavis

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la fermeture du service sans rendez-vous du Centre médical de Charlesbourg; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, conjointement avec M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec condamne, avec la plus grande fermeté, l'acte terroriste survenu dans l'après-midi du 31 octobre 2017 à New-York, causant la mort de huit personnes et fait près d'une douzaine de blessés;

QU'à la suite de cette journée particulièrement douloureuse pour nos voisins américains, les membres de cette Assemblée s'unissent dans un esprit de fraternité et de recueillement, tout en réaffirmant l'importante relation de solidarité et d'amitié qui unit le Québec et les États-Unis;

QU'enfin, les membres de l'Assemblée nationale observent une minute de silence à la mémoire des victimes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du décès de M. René Lévesque, que l'Assemblée nationale salue la mémoire de ce grand premier ministre.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec Mme Hivon (Joliette), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la situation difficile que traverse la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec;

QU'elle réitère l'importance de cette institution pour la défense des droits individuels et collectifs de tous les Québécois et Québécoises;

QU'elle invite le gouvernement à soumettre à l'Assemblée, dans les meilleurs délais, une candidature à la vice-présidence, responsable du mandat Charte;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'assurer que la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec ait les ressources nécessaires afin d'accomplir son mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 147, Loi concernant l'interdiction d'intenter certains recours liés à l'utilisation des véhicules hors route dans les sentiers faisant partie du réseau interrégional, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le 14 novembre 2017;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Fédération des clubs de motoneigistes du Québec

Fédération québécoise des clubs quads Barreau du Québec Centre québécois du droit de l'environnement Club motoneige Diable et Rouge (M. Roland Leroy) Fédération québécoise des municipalités

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE la ministre déléguée aux Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 134, Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation;

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 148, Loi encadrant l'approvisionnement en médicaments génériques par les pharmaciens propriétaires et modifiant diverses dispositions législatives.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance publique afin de procéder aux consultations particulières et auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative portant sur l'utilisation des appareils de téléphonie mobiles au volant.

### Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bérubé, leader de l'opposition officielle, soulève des questions de directive concernant la transmission de documents par un organisme à la demande d'un membre d'une commission parlementaire.

Après avoir entendu les arguments de part et d'autre, M. Ouimet, premier vice-président, prend la question en délibéré.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 novembre 2017, M. Khadir (Mercier) s'adressera à M. Leitão, ministre des Finances, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'encadrement du commerce électronique pour assurer l'équité fiscale envers le commerce traditionnel et local ».

# **AFFAIRES DU JOUR**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 7 novembre 2017, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

À 11 h 41, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 novembre 2017, à 13 h 40.

Le Président

**JACQUES CHAGNON**